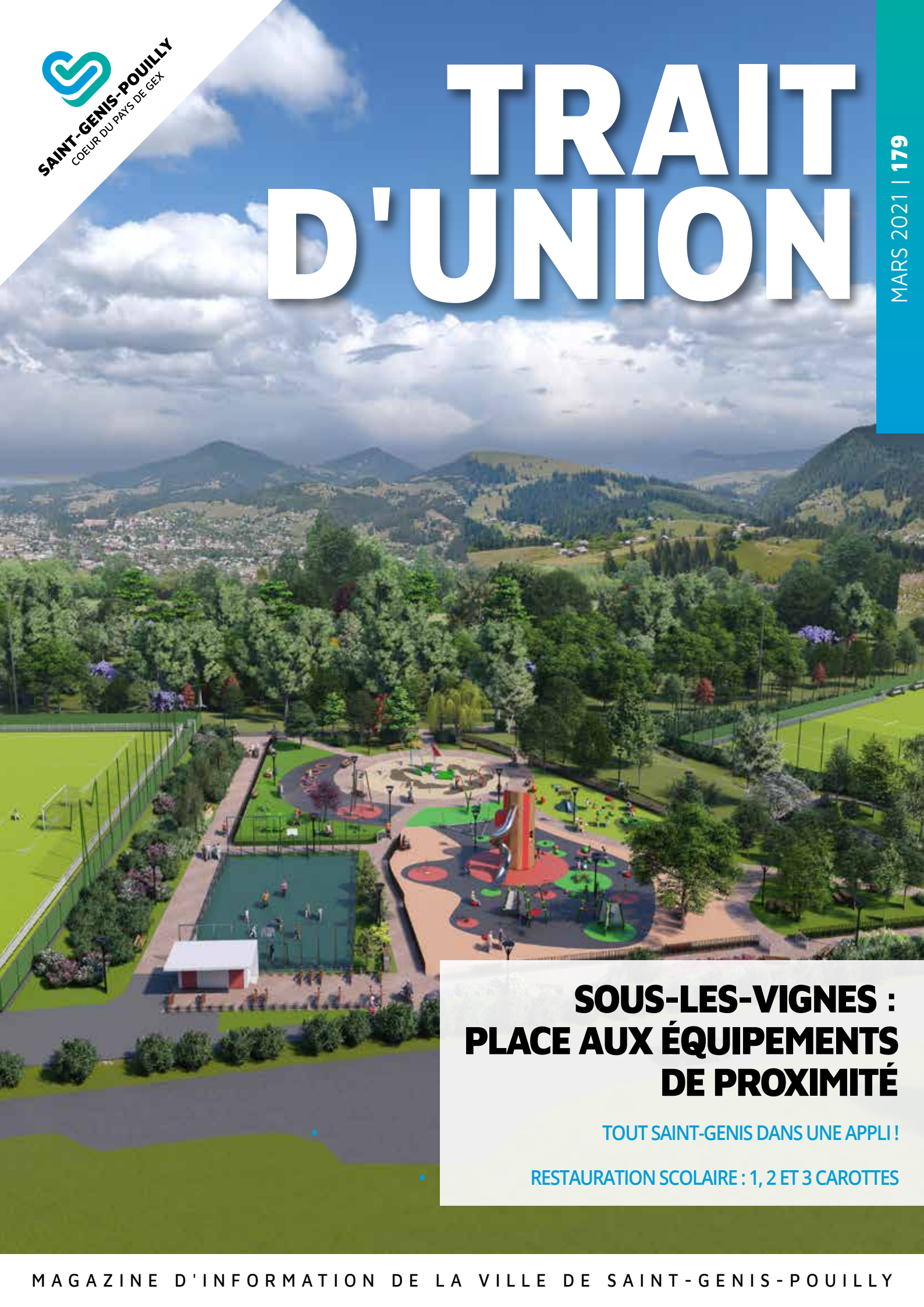


TRAIT D'UNION

MARS 2021 | 179



**SOUS-LES-VIGNES :
PLACE AUX ÉQUIPEMENTS
DE PROXIMITÉ**

TOUT SAINT-GENIS DANS UNE APPLI !

RESTAURATION SCOLAIRE : 1, 2 ET 3 CAROTTES

3 DOSSIER

- > Sous-les-Vignes : place aux équipements de proximité

8 ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-GENIS

- > Saint-Genis au cœur de l'innovation
- > L'amour s'affiche dans la ville
- > Des apprentis chimistes au secteur enfance
- > Une campagne de communication "Et si on commandait ?"

10 ACTUALITÉS

- > La (seule) vérité sur Open
- > Tout Saint-Genis dans une appli !
- > Restauration scolaire : 1, 2 et 3 carottes !
- > Avez-vous retiré le livre de naissance offert pour votre enfant né en 2019 ou 2020 ?
- > Jeu-concours Facebook : gagne une affiche de cinéma !

14 FLASH SUR

- > Un avant-goût de la décoration de Pâques

15 VIVRE ENSEMBLE

- > Une permanence des impôts à la mairie
- > Les devoirs sans stress, aider mon enfant dans ses apprentissages
- > Préparez-vous, il arrive !!
- > Prenez 1 heure pour sauver des vies !

16 DÉMOCRATIE LOCALE

- > Intercommunalité
- > Expression des listes du conseil municipal

18 CULTURE

- > Le Bordeaux vous adresse quelques mots
- > Kit des confinés : la culture s'invite chez vous

20 CE MOIS-CI À SAINT-GENIS

- > Inscriptions scolaires

ÉDITO

Hubert BERTRAND,
Maire de Saint-Genis-Pouilly

Depuis plusieurs années, nous poursuivons notre projet de réaménagement du complexe sportif situé au lieu-dit « Sous-les-Vignes », en plein cœur de la ville et à proximité des établissements scolaires. Cette extension est devenue nécessaire et même impérieuse en raison de la croissance de la population et du nombre d'élèves présents sur notre territoire (plus de 3 000) et de la demande toujours plus forte des associations sportives.

En réponse à cette attente, nous avons défini une extension du complexe sportif en vue de réaliser, en plus de l'existant, un deuxième terrain de football, un terrain de rugby, l'aire de jeux existante de 1 000 m² sera agrandie à 3 000 m², un nouveau multisports, des zones d'agès ...

Nous avons dû faire face à une adversité conjuguée de propriétaires de terrains et de contres arguments politiques tout au long du projet mais nous avons mis notre énergie au service des associations et des familles. C'est à la demande et avec le soutien des habitants que nous agissons, ce qui a été conforté par les élections municipales. C'est pourquoi, pour répondre aux besoins de la population et en l'absence d'accord amiable pour l'acquisition des parcelles, la commune n'a eu d'autre choix que de recourir à la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique, procédure confirmée par la préfecture. En effet, en juillet 2017, le préfet de l'Ain a déclaré d'utilité publique au profit de la commune l'acquisition des terrains nécessaires au projet d'extension des équipements sportifs. Toutes les actions menées par les propriétaires à l'encontre de ces décisions administratives ont été rejetées à ce jour par la justice, qui a conforté notre démarche en validant l'intérêt général indéniable du projet. Le juge d'expropriation a fixé le montant d'indemnisation par la commune des propriétaires à la somme de 657 441 €. Nous avons procédé à la consignation de cette somme auprès de la caisse des dépôts et consignations suite au refus des propriétaires de recevoir leurs indemnités.

La ville de Saint-Genis-Pouilly s'est toujours impliquée pour faciliter la pratique du sport pour toutes et tous. Œuvrer au développement du sport, c'est contribuer à l'épanouissement de chaque habitant quel que soit son âge, son quartier ou son milieu social. Notre territoire compte des équipements sportifs structurants (centre aquatique, stades, gymnases, mur d'escalade, boulodrome, club house, tennis...), des équipements de proximité pour plus d'une trentaine d'associations sportives. Ces chiffres témoignent de la vitalité et du dynamisme de la vie sportive à Saint-Genis. Vivre ensemble c'est aussi mettre à disposition de nos concitoyens les outils au service de tous.



NUMÉROS UTILES

SAMU : 15

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie de Thoiry : 04 50 42 12 01

Gendarmerie Nationale : 17

Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11

Samu social : 115

Enfance maltraitée : 119

Pharmacie de garde : 3237

Médecin de garde : 15

Clinique Vétérinaire Saint-Genis-Pouilly : 04 50 41 85 85

Clinique Vétérinaire Cessy : 04 50 41 76 45

Service d'urgence vétérinaire 24/24 : 0899 199 984

Régie des eaux Gessiennes (astreinte) : 04 85 29 20 00



SOUS-LES-VIGNES PLACE AUX ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ

Depuis quelques années, de nombreux équipements, en plein air et en accès libre, fleurissent dans notre ville. Skatepark, city stades, aire de jeux ... Ils répondent à une demande pour la pratique du sport, de santé ou de loisir au plus près de la population, en constante évolution. D'une manière générale, nous ne devons plus seulement satisfaire les demandes de clubs sportifs. Notre offre doit être plus large avec de nouvelles pratiques : running, parkour, CrossFit ... C'est pourquoi les aménagements extérieurs constituent une vraie réponse. La localisation privilégiée des terrains Sous-les-Vignes situés le long de la rue Jean Belleville, a naturellement amené les élus à imaginer un site pluridisciplinaire permettant à un large public de se rassembler.

POURQUOI LE SITE DE SOUS-LES-VIGNES ?

- 1** L'accès par les cheminements piétons est favorable pour les écoles du Lion, du Jura, de Bobby Lapointe et du groupe scolaire de la Diamanterie mais également pour les élèves du lycée International et du collège Jacques Prévert.
- 2** Ce lieu accueille des structures existantes : stade de foot, stade d'athlétisme, vestiaires, aire de jeux.
- 3** L'objectif est d'offrir aux habitants des équipements publics de qualité facilement accessibles pour pratiquer une activité sportive, respirer, se promener ou se rencontrer.

PROCÉDURE JURIDIQUE

- Mars 2001 : le secteur est classé à vocation d'équipement public dans le document d'urbanisme.
- 2010 : les terrains privés (2,3 hectares dont environ 1,7 en zone d'équipement public et environ 0,5 en zone naturelle) sont identifiés d'intérêt général et classés en emplacements réservés dans le document d'urbanisme.
- Novembre 2013 : lancement de la démarche d'expropriation pour l'acquisition des terrains nécessaires à l'extension des équipements sportifs.
- Février 2014 : demande d'ouverture conjointe de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et de l'enquête parcellaire.
- Mars 2017 : le préfet de l'Ain décide l'ouverture d'enquêtes conjointes préalables portant à la fois sur l'utilité publique du projet mais également sur ses aspects parcellaires (acquisition des terrains nécessaires au projet).
- Mai 2017 : le commissaire enquêteur rend son rapport et ses conclusions favorables au projet.
- Juillet 2017 : le préfet de l'Ain déclare d'utilité publique le projet d'extension des équipements sportifs.
- Octobre 2017 : le préfet de l'Ain déclare en outre cessibles au profit de la commune les terrains nécessaires au projet d'extension des équipements sportifs.
- Les actions de justice menées jusqu'ici par les propriétaires à l'encontre de ces décisions administratives ont été rejetées par la justice qui a conforté la démarche de la commune en validant l'intérêt général indéniable du projet (certaines de ces actions sont encore en cours, en appel ou en cassation).
- 657 441 € : Prix d'acquisition des terrains nécessaires au projet refusé par les propriétaires (montant fixé par le juge de l'expropriation)
- Janvier 2021 : délivrance des autorisations d'urbanisme permettant la réalisation des travaux.
- 1^{er} semestre 2022 : livraison des équipements sportifs et des aménagements.

LA VISION DU PROJET

L'extension du complexe sportif Sous-les-Vignes à Saint-Genis-Pouilly revêt un caractère exceptionnel à plusieurs égards.

- Il comporte un pôle « football » avec un terrain de football en gazon synthétique de niveau 4 avec éclairage et le réaménagement des vestiaires existants pour une remise aux normes en lien avec ce classement.
- Il comporte également un pôle « rugby » avec la création d'un terrain de rugby en gazon synthétique éclairé, des vestiaires associés, un espace de convivialité et une zone de joug destinée à l'entraînement des rugbymen.
- Ces deux espaces sont accompagnés d'un ensemble d'aménagements ouverts au public, avec la mise en place d'aires de jeux pour enfants sur plus de 3 000 m² de surface divisée en trois zones correspondant à des âges différents, une aire de jeux d'eau de 250 m², des agrès de fitness, un parc de parkour, un city stade et une piste de pump track (un circuit tout terrain fermé, caractérisé par des bosses et des virages, qui s'emploie à vélo mais aussi en roller et trottinette).
- Le projet laisse la part belle aux espaces naturels avec une zone de pique-nique assortie de passerelles, ainsi qu'une promenade le long de la rivière du Lion.

C'est un projet qui s'inscrit pleinement dans l'air du temps : le remplissage du gazon synthétique des deux terrains seront en liège naturel, matériau 100 % écologique, les jeux prévoient l'intégration des enfants en fauteuil avec des jeux accessibles.

L'ensemble du projet respecte les normes actuelles en termes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Le projet comporte un parking pour voitures d'environ 80 places, dont 4 bornes de recharge double électrique, deux places pour les bus et 62 places pour les vélos équipées d'arceaux, réparties sur deux spots.



PRÉSENTATION DE L'ATELIER CHANÉAC

L'Atelier Chanéac est un bureau d'études pluridisciplinaire qui réalise des projets d'architecture et d'ingénierie sportive.

Il intervient en tant que maître d'œuvre sur de nombreux projets extrêmement variés. Il conçoit et fait réaliser toutes sortes d'ouvrages en lien avec le sport : terrains de football et rugby en gazon synthétique, naturel ou hybride, pistes et stades d'athlétisme, terrains de baskets, handball, plateaux sportifs complets, vestiaires, club-houses et tribunes. Il a également à son actif de nombreuses réalisations dans le domaine des loisirs et équipements sportifs de proximité, avec des espaces de jeux pour enfants, city-stades, terrains de baskets 3x3, plateaux sportifs, espaces de street workout et de parkour, agrès de fitness. Il apporte une dimension paysagère à ses aménagements avec l'intégration de végétation, mobilier et revêtements en accord avec le site.

Il travaille également sur des projets d'aménagements urbains : embellissements de centres-villes, places, mails piétons, espaces de stationnement et infrastructures linéaires.



UN TERRAIN DE JEUX POUR LES ENFANTS

L'espace Sous-les-Vignes est déjà équipé d'une aire de jeux à destination des enfants de 1 000m². Les jeux actuels seront déplacés de quelques mètres et verront l'arrivée de nouvelles installations ludiques de dernière génération, mêlant jeux traditionnels, nouvelles technologies et invitation à la rêverie dans un espace verdoyant et ombragé. Les jeux seront répartis sur une surface de 3 000 m² entre les différentes tranches d'âges, offrant plus de sécurité pour les plus petits.

Très apprécié des enfants dès qu'il fait beau, un espace aquatique interactif, unique à Saint-Genis-Pouilly viendra compléter les jeux traditionnels avec notamment : des fontaines au sol, une voilière et des anneaux brumisateurs.

Une tour vertigineuse d'environ 8m de haut sera la pièce maîtresse de l'aire des grands avec des toboggans tubulaires, des cordes filets, plateaux de jeux intermédiaires.... Composée de tubophones, d'une série de trampolines, de structures de grimpe et sols amortissants cette aire de jeux est une première dans la région. Pour les tout-petits, les activités ludiques et sensorielles installées sur gazon synthétique permettront le développement de leur motricité.

Cet espace se veut accessible à tous, c'est pourquoi des agrès PMR (manèges, fitness, trampolines) sont prévus pour tous les âges.



UN ESPACE DE RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le site a été réfléchi pour favoriser la cohabitation de tous les publics.

Les sportifs compétiteurs, utilisant les aires dédiées, seront encadrés par des éducateurs associatifs, les sportifs loisirs bénéficient d'espaces en libre accès. Des zones de convivialité (table de pique-nique, banc) permettront des rassemblements à caractère convivial pour les familles. La commune a opté pour rassembler ces publics sur un site commun où chacun pourra trouver sa place.

L'aménagement du site a comme objectif d'être un véritable pôle de vie pour la population.



LE COIN DES SPORTIFS

De nombreuses activités sportives encadrées par les associations y seront pratiquées. Une attention a été portée sur le choix des disciplines proposées afin de s'assurer de la mixité des activités.

Le complexe sportif comprendra ainsi :

- > un deuxième terrain de football (synthétique), avec clôtures, éclairage et vestiaires, en continuité de celui existant,
- > un terrain de rugby (gazon), avec éclairage, vestiaires et clubhouse, en remplacement du terrain de rugby actuel
- > Les aires de lancer de poids, marteau et disques seront déplacées à l'intérieur du terrain de football existant.



LA PAROLE AUX ADJOINTS



DIDIER PATROIX
MAIRE-ADJOINT EN CHARGE
DES SPORTS

« L'aménagement sportif des territoires ne se limite plus aux équipements traditionnels. L'espace urbain se structure pour accueillir des disciplines en accès libre. Depuis quelques années, les agrès d'entraînement de rue sont en vogue et favorisent les mobilités.

Le but est de rendre accessible et de promouvoir la pratique physique qui garantit la meilleure des santés, pour toutes et tous. Le projet Sous-les-Vignes va développer les activités sportives, que ce soit à la sortie du travail ou sur la pause méridienne.

On le voit avec les terrains de proximité qui permettent aux footballeurs ou aux basketteurs de parfaire leur technique et leur jeu, en dehors du cadre de l'association sportive qu'ils choisissent.

Ce nouvel équipement s'identifiera comme un lieu complémentaire en cœur de ville qui réunit les habitants pour une activité physique en club ou en accès libre. »

DES AGRÈS SPORTIFS POUR LE « STREET WORKOUT »

Pour vos séances de « street workout », de renforcement musculaire et d'étirements, la ville de Saint-Genis-Pouilly va répondre à l'évolution de la pratique sportive et de nouvelles activités seront également intégrées à l'équipement.

- › Un city stade sera créé pour la pratique du basket-ball, du volley-ball, du football, du handball ... en libre accès, sans aucune contrainte.
- › Différents agrès de fitness (vélo, rameur, musculation...) offriront au public des outils pour procéder à un entretien corporel en douceur.
- › Une aire de renforcement musculaire destinée à un public juniors/adultes sera également proposée sur une zone spécifique (barre à traction, abdominaux, échelle...).

Ces différents éléments seront reliés entre eux par des pistes modes doux, en continuité de celles déjà présentes.



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS : DES VALEURS ET DES OBJECTIFS

En matière de sport, le rôle de la ville de Saint-Genis-Pouilly ne se limite pas à la construction et à l'entretien des équipements. En partenariat avec l'Office Municipal des Sport (OMS), il consiste aussi à faciliter la concertation avec les acteurs locaux et institutionnels, soutenir les clubs et développer la pratique sportive autour de valeurs clés, sur une même conception du sport, accessible à tous. Conscients que l'investissement des bénévoles permet de promouvoir le sport auprès du plus grand nombre, la ville et l'OMS s'attachent à les reconnaître, à favoriser les échanges et le développement de leurs compétences.

L'OMS a également un rôle de transmission entre les associations sportives et la ville, il participe à la répartition des subventions, selon une grille prédéfinie garantissant une équité entre elles, bâtie sur la jeunesse et les propose ensuite à la ville.

L'assemblée générale de l'Office Municipal des Sports s'est déroulée le 17 février. L'occasion d'élire un nouveau bureau. Sous la présidence du Maire, Didier Patroix, a été nouvellement élu vice-président. Il sera secondé par Christian Buzon, trésorier, Nicole Peron et Bernadette Beaudry, secrétaires.



Membres de l'OMS : Nadjim Ali (Free Street Parkour) - Adnan Halilovic (Association Sportive de Saint-Genis Ferney Crozet) - Thierry Nicod (Rugby Club CERN Meyrin St Genis) - Christian Buzon (Judo Club Saint Genis) - Nicole Peron (Ain Est Athlétisme) - Catherin Gilloux (Ski Club Saint Genis) - Bernadette Beaudry (AGV Sport Santé St Genis Pouilly) - Souad Ben Alla (Association Sportive Feminine)



SAINT-GENIS AU CŒUR DE L'INNOVATION

Le 28 janvier, le secrétaire d'État Monsieur Cédric O accompagné par Madame la Députée et Madame la Préfète et de Monsieur le maire Hubert Bertrand, a visité le Technoparc de Saint-Genis. Une joie pour le maire de la ville qui a été l'initiateur et le premier Président du Syndicat d'activité du Pays de Gex, aujourd'hui appelé "Technoparc du Pays de Gex", et de la compétence intercommunale. Cette visite Ministérielle sur notre commune a permis de mettre en lumière l'incubateur Innogex* ainsi que les entreprises innovantes en lien avec des technologies du CERN.

**Labellisé CERN, l'incubateur InnoGex a été lancé en 2015 par Pays de Gex agglo afin d'accueillir des projets d'entreprises innovantes. Les porteurs de projet bénéficient d'un hébergement au sein de la pépinière d'entreprises du Technoparc.*



L'AMOUR S'AFFICHE DANS LA VILLE

Offrir des roses vous semble passé de mode ? Impossible d'emmener votre partenaire au restaurant pour faute de Covid ? La ville de Saint-Genis-Pouilly a renouvelé son opération pour offrir quelques sourires à l'occasion de la Saint-Valentin.

L'idée : afficher sur les panneaux lumineux, le site Internet et la page Facebook de la ville des déclarations d'amour.

Voici une petite sélection des messages qui ont fleuri toute la journée du 14 février : « Bright Wachirawit Parce que c'est toi, Je n'ai pas eu d'autre choix que de t'aimer... », « Et je t'aime mon cœur d'amour », « Il n'y a pas de panneau assez grand pour écrire combien je t'aime Sheng. Bonne Saint-Valentin », « Pew-Pew, merci d'être dans ma vie et de la rendre plus belle. M & F pour toujours »

DES APPRENTIS CHIMISTES AU SECTEUR ENFANCE

Pendant les vacances d'hiver, le secteur enfance s'est transformé en un laboratoire vivant grâce à l'intervention étonnante des « savants fous ». Les CP, CE et CM ont réalisé des expériences scientifiques à base de neige carbonique et différents mélanges provoquant des réactions chimiques amusantes et surprenantes : fumées étranges, bruits bizarres... L'occasion idéale de leur enseigner des phénomènes plus ou moins complexes, de façon simple !

Ces ateliers éducatifs et ludiques ont permis aux jeunes participants de passer un excellent moment tout en abordant la science autrement et d'observer un festival de découvertes passionnantes !



UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION "ET SI ON COMMANDAIT ?"

L'annonce de la poursuite de la fermeture des restaurants par le gouvernement a été anticipée par la ville. Celle-ci a imaginé une campagne de soutien aux restaurants, café et bars sous forme d'une courte présentation vidéo de leur établissement, diffusée sur les réseaux sociaux et toujours disponible sur le site Internet. Ces vidéos mettent en avant l'activité des restaurants locaux qui proposent des repas à emporter ou en livraison. Les restaurants se battent pour continuer à fournir leur clientèle fidèle, et par là même, ils maintiennent l'emploi de leurs commis et ils font survivre un système précieux que nous espérons tous retrouver très vite.

Soutenons nos restaurateurs, ils sont essentiels à la qualité de vie de notre ville.



ÔBrasseur



BKC Snack



C House café



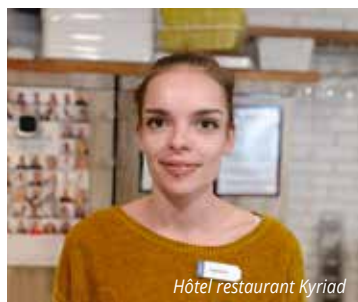
Food Bollywood



Gastronomie Quach



Hôtel Ibis



Hôtel restaurant Kyriad



Happygrill



Kebab & Tacos



La dégust'



Le Coq Rouge



Le Mahal



Les délices



Les jardins de Malyar



Obsessions culinaires



Palais d'asie



Pizza le nomade



Pizza Maïté



Pizza Roma



V&B



LA VÉRITÉ SUR OPEN

Le projet a été autorisé car il est conforme aux exigences françaises en matière de réglementations, notamment environnementales et hydro géologiques. Et en ce sens, la Cour administrative d'appel conforte la commune et la société Frey suite à sa décision favorable au projet. Contrairement à ce que prétendent certains, en essayant de faire intervenir des autorités SUISSES contre les intérêts Français avec de faux arguments le projet n'est pas construit sur une zone humide. En effet, il ne se situe pas dans l'inventaire exhaustif des zones humides établi par le Conseil Général de l'Ain. De plus, la zone humide (telle qu'identifiée par le CREN) contiguë à Open est totalement exclue de l'assiette foncière du projet. Par ailleurs ce secteur naturel y compris les jardins familiaux sera revalorisé afin d'éviter sa dégradation.

En matière d'incidence hydraulique et de préservation de la nappe phréatique il est à noter que d'une part le projet ne crée pas de fondations et vient s'adapter à la topographie du site dont la pente est d'environ 20 %. Et d'autre part, conformément à la réglementation environnementale au regard de ses enjeux hydro géologiques, le projet Open a fait l'objet d'un dossier loi sur l'eau, afin de pouvoir être autorisé.

C'est pourquoi, en concertation avec les services de l'Etat (police de l'eau), ont été retenues des dispositions visant à neutraliser et à corriger les effets du projet en matière d'évolution des débits des eaux de ruissellement sur le site, mais aussi à préserver la zone humide située au sud, à l'extérieur de l'emprise du projet.

Ces dispositions seront contrôlées par la police de l'eau avant, pendant et après la réalisation du projet.

Il a été décidé d'intégrer 5 ha d'espaces verts, soit 37 % de la superficie du terrain, dans le projet. Ces nombreuses zones d'espaces verts, aménagées en creux lorsque la topographie le permet, et déconnectées des réseaux d'assainissement créés, favorisent l'infiltration naturelle et l'évapotranspiration.

Ainsi OPEN sera vertueux en termes de développement durable. Il bénéficie en ce sens de la certification BREEAM (niveau Très Bien) et déploie un arsenal de solutions écologiques :

- > Des dépenses énergétiques minimales grâce à des bâtiments éco-conçus.
- > Une politique « 0 rejet » des eaux : 100 % des eaux pluviales seront restituées au milieu naturel, évitant ainsi un rejet dans les réseaux publics.
- > 522 arbres plantés
- > 35 600 m² de toitures végétalisées
- > Un parking « intelligent », par ailleurs producteur d'énergie grâce à l'installation de 4 000 m² d'ombrières photovoltaïques (2 056 places de stationnement comprenant : 35 places pour voitures électriques, 25 places covoiturage, 20 places motos et 200 places vélo).

Par ailleurs, en ce temps de morosité économique qui voit beaucoup de nos concitoyens perdre leurs emplois ou inquiets à l'idée de les perdre, OPEN sera une véritable locomotive pour la zone de l'Allondon et sera génératrice de 500 emplois en phase chantier et 700 emplois créés au final dans plusieurs secteurs : commerce, restauration etc.

La volonté de la ville est de pourvoir à la demande de ses concitoyens et à l'économie du territoire. Il faut s'interroger sur les abus des propos tenus contre ce projet : quel est l'intérêt véritablement défendu ? La protection des monopoles ? Empêcher le Pays de Gex de moins dépendre de Genève ? Ce sont les questions qui se posent.



TOUT SAINT-GENIS DANS UNE APPLI !



Depuis avril 2019, la ville de Saint-Genis-Pouilly s'est dotée d'une application mobile « Saint-Genis, ma ville » permettant aux habitants de recevoir directement sur leurs téléphones, les actualités et les informations municipales. Près de 2 500 utilisateurs se sont déjà appropriés cet outil numérique, pour rester connectés en permanence à la commune !

Grâce à cette application entièrement gratuite, vous pouvez directement accéder à des services ou rechercher une information sur la ville depuis votre smartphone. Elle vous permet également d'être informé en temps réel de toutes les actualités, notamment via la réception de notifications. Rappel d'événements, annoncer des travaux de voirie ou un nouveau service... vous êtes avertis instantanément sur votre téléphone. Vous l'avez compris, ce n'est plus vous qui venez à l'information mais bien elle qui vient à vous !

Simple, intuitif et totalement gratuit, elle vous permet de retrouver depuis votre poche des accès directs aux rubriques les plus plébiscitées du site internet de la ville comme l'agenda, le Portail famille ou encore les menus de la restaurant scolaire. Les annuaires des commerçants, associations, professionnels de santé de Saint-Genis ainsi que les magazines municipaux « Trait d'Union » sont également disponibles depuis l'application.

De plus, la parole des habitants est fortement prise en compte à travers cette application mobile. Outre la possibilité de répondre à divers sondages, les usagers peuvent améliorer leur qualité de vie en envoyant des signalements de dysfonctionnements sur la commune. Il suffit pour cela de remplir le formulaire dédié et de joindre une photo. Les signalements peuvent concerner : la voirie (nid de poule, chaussée abîmée...), la propreté (dont le dépôt sauvage, objets abandonnés), les dégradations (mobiliers urbains, tags...) ou encore l'éclairage public (lampadaires, panneaux lumineux...). Les catégories « Autre » et « Suggestions » complètent le formulaire. Alertés, les services municipaux font ensuite leur possible pour intervenir dans les meilleurs délais et répondre aux problèmes signalés. En 2020, plus de 280 signalements ont été émis par les utilisateurs.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Depuis votre smartphone ou tablette, rendez-vous sur la plateforme de téléchargement « Play Store » ou « Apple Store », puis tapez « Saint-Genis, ma ville » dans la barre de recherche, l'icône représentant le logo de la ville apparaîtra. Il vous suffit alors de cliquer sur « installer ». Si vous le souhaitez, activez la réception des notifications dans les paramètres de votre téléphone.

Cet outil de communication se veut évolutif, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et avis afin d'apporter des améliorations et proposer davantage de services aux habitants.

RESTAURATION SCOLAIRE : 1, 2 ET 3 CAROTTES



En ce début d'année 2021, la nouvelle est tombée : la cuisine centrale de la ville de Saint-Genis-Pouilly conserve son label ECOCERT "En cuisine", niveau 3 carottes, soit la meilleure notation qu'il est possible d'obtenir de la part de ce label indépendant et exigeant. C'est la première cuisine centrale du Département de l'Ain à obtenir cette labellisation.

RECETTE

VINAIGRETTE

5 PERSONNES

2 cuillères à soupe de moutarde - 1 cuillère à soupe de vinaigre de vin rouge
7 cuillères à soupe d'huile de tournesol

Mélanger à l'aide d'un fouet dans un bol la moutarde avec le vinaigre en ajoutant l'huile au fur et à mesure. Le mélange doit être homogène

SAUCE AU CURRY POUR LE POISSON

6 PERSONNES

Ingrédients : 2 échalotes - beurre - huile de tournesol - 50 cl de crème liquide (30% MG) - 1 pincée de sel - 1 cuillère à soupe de curry

Emincer les échalotes, les faire revenir avec un peu de beurre et d'huile de tournesol

Une fois que les échalotes deviennent dorées, ajouter la crème, mélanger puis ajouter le curry mélanger à nouveau, laisser réduire la sauce à feu doux jusqu'à ce qu'elle épaississe à votre convenance

CE LABEL SIGNIFIE



pour les menus proposés à la cantine et les produits d'entretien utilisés pour le nettoyage des écoles. L'équipe de la restauration scolaire fournit un énorme travail pour offrir une nourriture saine, durable tout en préservant l'environnement :

- > En cuisinant avec près de 70,5% de produits biologiques locaux et en proposant des menus suivant un plan alimentaire équilibré,
- > En s'inscrivant dans une démarche globale environnementale (énergie renouvelable, lutte contre le gaspillage, nettoyage écologique, bonne gestion des déchets...),
- > En communiquant clairement sur ses prestations et sur les démarches engagées pour aller au plus proche de ses valeurs.

L'ÉLABORATION DES MENUS

Le plan alimentaire est élaboré par Alexandra Paul diététicienne de Saint-Genis-Pouilly. La composition des menus prend en compte l'équilibre alimentaire : apports en viande/ poisson, légumes/ fruits, féculents/pain, produits laitiers, matières grasses ; les grammages réglementaires au regard de l'âge des enfants ; des fréquences d'aliments suivant les recommandations nutritionnelles.

Selon les recommandations Du GEMRCN
Sur 20 repas, on retrouve des :

- > Crudités, fruits 10/20 minimum
- > Produits frits 4/20 maximum
- > Poissons 4/20 minimum
- > Viandes 4/20 minimum
- > Légumes 10/20
- > Féculents 10/20
- > Fromages 4/20 minimum
- > Laitages 6/20 minimum

EXEMPLE DES QUANTITÉS POUR UN MENU

- > Crudités (carottes râpées) 50 g (maternelle), 70 g (élémentaire)
- > Emincé de Volaille 50 g (maternelle) 70 g (élémentaire)
- > Poisson en filet 50 g (maternelle) 70 g (élémentaire)
- > Féculents 120 g (maternelle) 170 g (élémentaire)
- > Légumes verts 100 g (élémentaire et maternelle)
- > Fromage 20 g (maternelle) 30 g (élémentaire)
- > Yaourt 100 à 125 g (élémentaire et maternelle)
- > 1 fruit de saison adapté à la composition du menu

La restauration collective a un rôle éducatif dans l'apprentissage des bonnes habitudes alimentaires, dans la formation du goût et le plaisir de manger. C'est pourquoi, la ville a organisé une formation « Nutrition de l'enfant de 3 à 12 ans en restauration collective » avec Alexandra Paul, diététicienne à Saint-Genis-Pouilly, pour les cuisiniers.



AVEZ-VOUS RETIRÉ LE LIVRE DE NAISSANCE OFFERT POUR VOTRE ENFANT NÉ EN 2019 OU 2020 ?



La médiathèque George Sand participe à l'opération « Premières pages », un dispositif créé par le ministère de la Culture dans lequel le département de l'Ain s'est fortement engagé et offre aux enfants un album de naissance. Il vous suffit de passer à la médiathèque aux heures d'ouverture en présentant un justificatif d'identité de l'enfant concerné. De quoi familiariser l'enfant avec le livre, éduquer son regard et enrichir son imaginaire !

Plus d'informations au 04 50 42 12 42
ou par mail à mediatheque@saint-genis-pouilly.fr



JEU-CONCOURS FACEBOOK GAGNE UNE AFFICHE DE CINÉMA !

Le Bordeaux, théâtre & cinéma, a lancé un concours pour gagner chaque semaine des affiches de cinéma 120 x 160 cm. Pour participer, il suffit d'aimer la page Facebook du Bordeaux et de partager en public cette publication sur votre profil. Un tirage au sort sera ensuite réalisé pour déterminer le gagnant. Bravo au premier gagnant, David Jouve qui a remporté l'affiche du dernier film d'animation En avant de Disney/Pixar.

Plus d'information sur <https://www.facebook.com/lebordeau>





UN AVANT-GOÛT DE LA DÉCORATION DE PÂQUES

L'arrivée du printemps signifie que Pâques est presque là et avec elle, viennent les lapins ! Dans quelques jours, ces petits mammifères herbivores à grandes oreilles et autres animaux vont envahir les rues et ronds-points de la ville, pour le plus grand bonheur des petits et grands. Le bois, sous toutes ses formes : palettes, rondins, branches, troncs... reste l'élément naturel et central de la décoration. Les jardiniers ont innové en intégrant dans cette édition, de nouveaux matériaux étonnants tels que des bidons d'essence recyclés ou encore des blocs en plastique de lampadaires défilants apportant ainsi mise en scène originale et colorée. Comme à chaque saison, les petites mains du secteur enfance ont participé à certaines de ces œuvres.

En attendant de découvrir la décoration printanière, les jardiniers vous partagent une idée créative et facile à réaliser chez soi : un lapin de pâques en rondins de bois !

SUIVEZ LE TUTO EN PHOTOS !

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- > 2 rondins de bois de diamètre de 13 cm et de 18 cm pour la tête et le corps
- > 3 petits rondins de 6 cm de diamètre pour les pieds et la queue
- > 1 branche coupée en 2 pour les oreilles
- > 9 chevilles en bois pour assembler le tout
- > 6 clous pour la moustache
- > 1 visseuse/dévisseuse de diamètre 8 mm
- > colle à bois



UNE PERMANENCE DES IMPÔTS À LA MAIRIE



Un service d'accueil personnalisé est mis en place à la mairie de Saint-Genis-Pouilly par le centre des finances publiques. Souple et pratique, l'accueil personnalisé sur rendez-vous permet d'améliorer la qualité de services en évitant aux usagers de se déplacer si ce n'est pas nécessaire et, dans le cas contraire, en leur assurant d'être reçus sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et munis des pièces utiles.

Le service des impôts vous reçoit les mardis entre 14h et 17h en mairie.

Je prends rendez-vous avec mon service « impot.gouv.fr »

LES DEVOIRS SANS STRESS, AIDER MON ENFANT DANS SES APPRENTISSAGES

La réussite scolaire des enfants est un sujet de préoccupation important pour la plupart des parents. Pourtant, ce n'est pas si simple de savoir quoi faire pour les aider vraiment. Quelle place un parent peut-il tenir sans empiéter sur le rôle de l'enseignant ni être absent de la scolarité de son enfant ?

Marion Besserer, coach parental et conférencière vous proposera des solutions pour vous aider dans l'apprentissage scolaire de votre enfant afin que les devoirs ne soient plus une punition pour votre enfant ou un cauchemar pour les parents.

**Atelier des parents : mardi 27 avril de 20h à 22h
en visioconférence**

Inscription auprès de l'EVS : 07 87 38 11 80
evs@saint-genis-pouilly.fr

PRÉPAREZ-VOUS, IL ARRIVE !!

Vous recherchez un compagnon beau riche et célèbre ? Nous l'avons conçu rien que pour vos yeux ! La nouvelle édition 2021/2022 du guide pratique sera bientôt disponible et distribuée dans votre boîte aux lettres ! Avec sa nouvelle mise en page colorée et épu-



rée, ce précieux compagnon riche en informations vous accompagne dans vos démarches en vous livrant les informations afin de faciliter votre quotidien. Tous les domaines y sont abordés : le transport, la culture, l'action sociale ou bien encore l'éducation, de la jeunesse jusqu'aux seniors. Cet outil évolue à l'image de la ville et s'attache à apporter des informations essentielles aussi bien pour les nouveaux habitants que les anciens.

Un annuaire répertoriant les professionnels de santé, les entreprises, les commerçants et les associations de la ville clôture le guide. Sa distribution est prévue prochainement, des exemplaires seront également disponibles en mairie. Une version numérique est déjà téléchargeable sur le site internet de la ville.

Vous êtes commerçants, médecins ou artisans et vous souhaitez apparaître dans le guide ou effectuer un changement ?

Nous vous invitons à contacter le service communication :

T 04 50 20 20 15

service.communication@saint-genis-pouilly.fr

PRENEZ 1 HEURE POUR SAUVER DES VIES !

Chaque jour en Auvergne-Rhône-Alpes, 1 400 dons de sang sont nécessaires pour satisfaire la demande des établissements de santé. C'est parce que les produits sanguins ont une durée de vie limitée et que les besoins sont permanents que vos dons sont précieux. En cette période de crise sanitaire, les réserves de sang sont très basses, mobilisons-nous !

Lundi 15 mars 2021

Nouveaux horaires : de 15h à 19h

Salle Boby Lapointe

Avant de vous déplacer quelques conseils... Pensez à

- > Faire le test en ligne pour vérifier votre aptitude au don
- > Prendre un stylo et votre gourde si possible
- > Sur rendez-vous au préalable

Pensez à vous munir de l'attestation de déplacement dérogatoire si votre RDV en collecte (déplacements inclus) se déroule pendant le couvre-feu



INTERCOMMUNALITÉ

CAMPAGNE DE VACCINATION

La ville de Saint-Genis-Pouilly reste mobilisée pour assurer sa mission de service public. Nous avons immédiatement sollicité les services de l'Etat notamment l'Agence Régionale de Santé pour mettre à disposition la salle Jean Monnet pour un éventuel centre de vaccination. L'Etat en lien avec Pays de Gex agglomération a fait le choix d'ouvrir un centre de vaccination au centre Hospitalier de Gex depuis le 1^{er} février pour tous les gessiens âgés de plus de 75 ans. Même si nous regrettons que ce centre ne dispose actuellement que d'une quarantaine de doses par jour, nous soutenons Pays de Gex agglo pour obtenir le plus de doses possibles afin de répondre aux attentes légitimes des gessiens de plus de 75 ans.

Cette campagne de vaccination est mise en œuvre grâce à l'engagement des médecins et infirmiers du territoire, ainsi qu'à la mise à disposition par Pays de Gex agglo d'un équivalent de 9 agents à temps plein pour assurer l'aspect administratif et l'accueil du public. La ville de Saint-Genis-Pouilly comme d'autres communes du Pays de Gex s'est unie autour de cette campagne et apporte une aide administrative en mettant à disposition des agents communaux pour compléter ce dispositif.

Il vous est toujours possible de contacter le centre au 04 85 29 21 09 (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h).

Pour rappel, la campagne de vaccination s'adresse dans un premier temps :

- Aux personnes de plus de 75 ans (donc née avant janvier 1946)
- Aux personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19 disposant d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner prioritairement, sans distinction d'âge
- Fournir obligatoirement une ordonnance médicale pour les moins de 75 ans (elle vous sera demandée lors du premier rendez-vous).

Des doses de vaccins AstraZeneca seront très prochainement administrées par les médecins libéraux du Pays de Gex aux personnes de moins de 65 ans.



TOUS LES EXTRAITS ET PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX SONT CONSULTABLES EN MAIRIE ET SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE.



EXPRESSION DES LISTES DU CONSEIL MUNICIPAL

SAINT-GENIS-POUILLY, C'EST VOUS

La persistance de la crise sanitaire conduit la ville à être particulièrement à l'écoute des habitants qui traversent des difficultés. Elle s'adapte en permanence, notamment en apportant son soutien et son aide administrative au centre de vaccination de Gex. Plus que jamais gardons cet esprit de solidarité et restons mobilisés pour sortir de cette épreuve en ne laissant tomber personne, notamment les plus fragiles.

L'implication des habitants dans la vie de la commune est primordiale pour construire une ville pour tous et permettre à chacun de pouvoir s'exprimer. Dès que cela sera possible, le maire et les adjoints privilégieront les rencontres directes avec la population, notamment par la mise en place de réunions de quartier. Véritables outils de la démocratie de proximité, elles permettent aux habitants d'échanger librement sur les projets d'aménagement, d'exprimer leurs besoins ou leurs souhaits mais aussi de contribuer au débat politique.

La réussite de l'opération « Coup de pouce » démontre que les habitants sont investis dans la vie de notre commune. Afin de vous encourager à vous exprimer et de nous faire part de vos suggestions, la ville a lancé une boîte à idée en mairie et sur le site de la ville.

Nous réaffirmons notre volonté de nouer une relation de confiance avec les habitants, de garder un contact régulier et d'encourager la participation active des citoyens et des associations à la vie locale.

SAINT-GENIS À COEUR

Le Trait d'Union de janvier 2021 regorge de projets faisant de notre ville un îlot écologique.

Néanmoins cette éclosion verte n'est qu'une rhétorique de façade, à l'instar des fausses abeilles et des ruches entourées de béton. La mairie nous déploie son écologie par l'emploi du Coefficient de Biotope (part aménagée consacrée à la Nature), mais elle réalise des quartiers tels que les « Balcons de Pouilly ». Elle nous propose une ville verte, mais autorise des îlots de chaleur urbaine, avec des bâtiments en bord de route et sans respect de la zone tampon au bord de la rivière. Elle plante des tomates en ville, mais soutient le modèle de la surconsommation mondialisée du projet OPEN, au détriment de la qualité de l'air, due à l'afflux des véhicules. Elle prône le commerce local, mais elle détruit une ferme de 1800, classée bâtiment remarquable, pour installer une supérette Intermarché intégrée dans la grande distribution. Elle nous fait rêver de la « ville parc », mais elle détruit le parc de Sous-les-Vignes en échange d'un parking et d'une aire de jeux réduite de moitié, dans une ville ayant déjà une surface risible de poumons verts à son cœur. Le marketing décoratif des courges ne nous suffit pas. Une attitude moins autoréférentielle et plus ouverte à la démocratie participative, dans l'esprit de la Transition Écologique, serait souhaitable pour corriger le tir sur les projets futurs. La majorité sera-t-elle à même de le relever ce défi ?

AGIR ENSEMBLE

Le 2 février est la journée mondiale des zones humides. Les zones humides absorbent l'eau en bord de rivière. Elles atténuent les crues et favorisent l'infiltration vers les nappes souterraines. Cependant, 50 % des zones humides ont disparu en France au cours du siècle dernier à cause des activités humaines telles que l'urbanisation et l'aménagement des cours d'eau. La majorité a décidé d'agir pour l'environnement en continuant son urbanisation démesurée, car le plus important pour une commune, « c'est d'avoir de l'ambition » ! Mais pas n'importe laquelle ! De l'ambition par les « moyens » : 55'000 m² de surface artificialisée pour un centre commercial et de loisirs, salle des fêtes surdimensionnée et surtout de nombreux logements en projet. Une approche tournée vers l'avenir aux conséquences néfastes, dont l'apparition d'inondations à répétition. Merci à la majorité de travailler sur le changement climatique et de penser à l'avenir de nos enfants, de vos enfants. Nous sommes rassurés de savoir que l'objectif principal de la majorité est le profit. Nous, nous agissons, pour vous toutes et tous, sur tous les sujets : social, scolaire, sports, culture, urbanisation, sécurité, environnement. Notre méthode de travail : écoute et collaboration. N'hésitez donc pas à nous contacter afin que nous puissions vous rencontrer et échanger sur les sujets qui vous interpellent. Vous pouvez compter sur nous !

<https://www.facebook.com/listeagiresemblestgenispouilly/>

Les articles qui sont publiés dans l'espace réservé à l'expression des listes du conseil municipal sont sous la responsabilité exclusive de leurs signataires.



LE BORDEAU VOUS ADRESSE QUELQUES MOTS

Chères spectatrices, chers spectateurs,
L'incertitude et le manque de visibilité sur la réouverture des lieux culturels nous obligent à annuler tous les spectacles programmés au Bordeaux jusqu'à fin mars.

Nous pouvons cependant vous annoncer que les spectacles suivants sont reportés cette saison, vos billets restent valables pour ces nouvelles dates :

- > Girls and Boys : jeudi 3 juin 2021, horaire à confirmer
- > Marina Rollman : vendredi 18 juin 2021, horaire à confirmer
- > Boom : mercredi 23 juin 2021 à 10h et 16h
- > Soon : mercredi 30 juin 2021 à 10h et 16h00

Si vous n'êtes pas disponible à ces dates, vous pouvez bien sûr obtenir le remboursement de vos billets. Afin que nous puissions gérer au mieux nos jauges, merci de nous fait part de votre souhait d'être remboursé au plus tard le 15 mai prochain.

Les spectacles suivants ne pourront pas être reportés cette saison et sont ouverts au remboursement :

- > 3MA
- > Ex Centriques
- > Pièce sans acteur(s)
- > Et le cœur fume encore
- > Black Boy
- > Toutes les choses géniales
- > Crocodiles
- > Orchestre d'Harmonie du Pays de Gex
- > Comicolor

Remboursement :

Le formulaire, disponible sur le site Internet de la ville, est à compléter et nous retourner dûment signé accompagné de votre RIB/IBAN (à l'entête de votre banque) au nom de la personne ayant effectué la réservation, par mail à service.culturel@saint-genis-pouilly.fr ou par courrier à :

Mairie - Service Culturel - BP 110 - 94 Avenue de la République - 01630 SAINT-GENIS-POUILLY

Pour les personnes n'ayant pas encore demandé le remboursement des spectacles annulés en 2020, il est encore temps de nous retourner le formulaire également annexé.

Pour mémoire :

Les billets des représentations **An Irish story**, **Lucas Santtana/Elida Almeida**, **André Manoukian**, **Séisme**, **A simple Space** et **Nora Hamzawi** font toujours l'objet d'un remboursement.

Frères et **Mon petit Chaperon Rouge** sont reportés respectivement les vendredi 30 avril 2021 (horaire à confirmer) et samedi 8 mai 2021 à 11h. Vos billets restent valables pour ces dates.

En attendant de vous retrouver, nous vous invitons à visiter le "Kit des confinés" pour tous les âges !

Bien cordialement,
L'équipe du Bordeaux

KIT DES CONFINÉS : LA CULTURE S'INVITE CHEZ VOUS

www.saint-genis-pouilly.info

CULTUREONLINE
PAYS DE GEX AGGLO
JEUDI 18 MARS À 20H30



L'ODYSSÉE DE YUNA

Concert dessiné par YuMi duo et Seb Brunel

« L'Odyssée de Yuna » vous emmène là où s'arrêtent les mots. Ce spectacle vous fera voyager dans des contrées lointaines à travers les toiles de Sébastien Brunel et l'envoûtante musique de Yumi duo. Musique et peinture s'accordent pour nous faire voyager, démantelant les frontières entre humain et animal, temps et espace, pour offrir une expérience sensorielle unique. Une riche expérience pour vos sens...

FESTIVAL DU FILM ET FORUM INTERNATIONAL
SUR LES DROITS HUMAINS
JUSQU'AU 14 MARS



Le FIFDH est l'évènement le plus important dédié au cinéma et aux droits humains à travers le monde. Depuis 19 ans, il se tient chaque année au cœur de Genève, la capitale internationale des droits humains, en parallèle avec la session principale du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU.

Cette édition numérique vous ouvrira de nouvelles perspectives. Vous allez explorer de nouveaux formats interactifs, à l'occasion d'un festival qui sera un espace d'expérimentations et d'échanges.

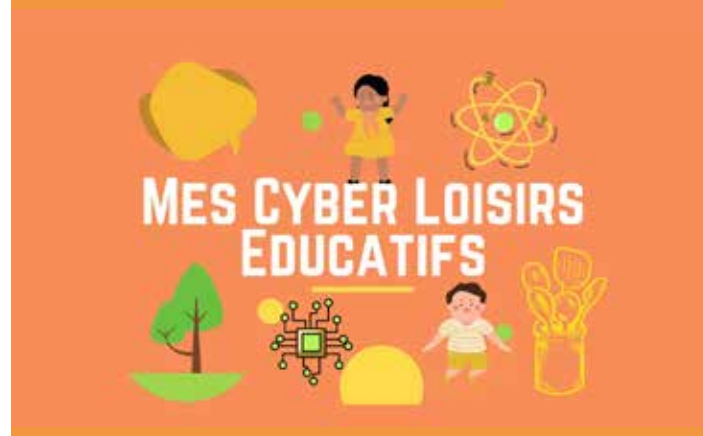
SEMAINE DE LA LANGUE FRANÇAISE
ET DE LA FRANCOPHONIE
DU 13 AU 21 MARS



Organisée chaque année autour du 20 mars, Journée internationale de la Francophonie, la Semaine de la langue française et de la Francophonie est le rendez-vous des amoureux des mots en France comme à l'étranger. Elle offre au grand public l'occasion de fêter la langue française en lui manifestant son attachement et en célébrant sa richesse et sa modernité.

Cette édition met à l'honneur le thème de l'air. Découvrez les articles consacrés aux enjeux liés à cette thématique.

MES CYBER LOISIRS ÉDUCATIFS



Mes Cyber Loisirs Éducatifs est un site internet sur lequel sont proposées aux familles, enfants comme parents et aux professionnels et volontaires de l'animation, des activités diverses et variées : fabrication de savon maison, le morpion géant, origami, jeu de stratégie ou encore des contes pour en apprendre plus sur l'art et son Histoire...

Cette plateforme coopérative est animée par les Francas de l'Ain, avec le soutien financier de la CAF de l'Ain.

INSCRIPTION SCOLAIRE EN LIGNE

DU 8 MARS AU 18 AVRIL 2021

LES ENFANTS NÉS EN 2018
ET NOUVEAUX ARRIVANTS



- Livret de famille ou copie intégrale d'acte de naissance de l'enfant avec filiation complète
Family record book or birth certificate with the entire filiation
- Carnet de vaccination de l'enfant / Immunization record of the child
- 2 justificatifs de domicile datant de moins de 6 mois dont la taxe d'habitation
2 proof of address within the last 6 months (housing tax)
- En cas de séparation ou divorce, fournir le jugement
In the event of a divorce or separation, provide judgment
- En cas de garde alternée, fournir une attestation sur l'honneur signée des deux parents + copie de la carte d'identité
In case of alternating custody: sworn statement signed by both parents + proofs of identity
- En cas de domiciliation chez l'habitant : présence physique de la personne qui héberge + attestation sur l'honneur + 2 justificatifs de domicile dont la taxe d'habitation + copie de sa pièce d'identité
For people living with hosts: sworn statement of the host + 2 proof of address (housing tax) + a copy of his proof of identity

SI VOUS NE DISPOSEZ PAS DE MOYENS NUMÉRIQUES,
VOUS POUVEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS :

SERVICE SCOLAIRE

04 50 20 52 57 | SERVICE.SCOLAIRE@SAINT-GENIS-POUILLY.FR